

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20170306_DL_01

OBJET : Conventions de partenariat pour la mise en œuvre de la dématérialisation de la chaîne comptable – avenant 1

Date de convocation :
28 février 2017

Date de séance:
6 mars 2017

Date d'affichage :
3 avril 2017

Membres en exercice : 9

Membres présents : 5

Membres votants : 5

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-sept, le six mars à 16h00 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET

Etaients présents : Ernest CANDELA, James HECQUET, Olivier JARDE et Jean-Claude LECLABART

Secrétaire de séance : James HECQUET

Le syndicat mixte a conclu des conventions avec divers éditeurs de logiciels de gestion financière afin de cadrer l'utilisation des produits proposés par Somme Numérique et diminuer ainsi le coût des prestations facturées aux communes et établissements publics dans le cadre du passage au PESV2. Les projets d'avenant proposés par les éditeurs concernent l'utilisation de la plateforme Chorus Pro et le module de factures électroniques.

LE BUREAU

- Vu la délibération n°4 du Comité syndical du 1er juillet 2015 portant sur les délégations du Bureau,
- Vu les conventions de partenariat conclues notamment avec les éditeurs JVS, AFI et Berger Levraut dans le cadre de la mise en œuvre de la dématérialisation de la chaîne comptable,
- Vu les projets d'avenant portant sur l'utilisation de la plateforme Chorus Pro.

DELIBERE

ARTICLE 1 – Les projets d'avenant proposés les éditeurs sont approuvés. Ils n'y a pas d'incidence financière pour le syndicat mixte Somme Numérique.

ARTICLE 2 - Le Président est autorisé à signer les avenants aux conventions et tout acte qui s'en suit.

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.